

gnifique allocution et surtout de la facilité avec laquelle il sait si bien s'exprimer dans les deux langues officielles du Canada.

(Texte)

Monsieur l'Orateur, c'est un grand plaisir et un grand honneur pour moi d'appuyer l'Adresse en réponse au discours du trône et de féliciter le proposeur, mon bon ami le député de Saint-Boniface (M. Viau).

(Traduction)

Le proposeur de la résolution et moi-même sommes pleinement conscients de l'honneur qui échoit à nos provinces respectives de l'est et de l'ouest du Canada, par suite de l'invitation à présenter cette résolution. Dans les circonscriptions aussi éloignées d'Ottawa, capitale du Dominion, que l'est Queens-Lunenburg, située sur le littoral de l'Atlantique, on se sent souvent bien loin du centre de l'activité; il arrive aussi que l'on se sente négligé par rapport à l'ensemble du pays. Cependant, j'ai la certitude que les gens de Queens-Lunenburg verront dans l'honneur qui échoit à leur député la reconnaissance de leur contribution soutenue au développement du Canada. Je remercie en leur nom le premier ministre (M. Mackenzie King) et ses collègues.

A la veille de leur départ pour l'Angleterre, je me permets de dire à Leurs Excellences le gouverneur général et Son Altesse Royale la princesse Alice, combien nous nous sommes sentis privilégiés de les compter parmi nous depuis bientôt six ans. Depuis leur arrivée, en juin 1940, ils ont veillé inlassablement aux intérêts du Canada, au cours d'une période de tension et d'inquiétudes graves. Il n'était pas facile pour eux de rester loin de chez eux, alors que leur pays traversait de si grandes épreuves. Leurs Excellences ont fait ce grand sacrifice pour nous. Ils se sont taillé une place dans la vie du Canada et dans les cœurs de ses habitants, et leur souvenir subsistera longtemps.

Bien que vraiment peinés de les voir partir, nous nous réjouissons tout de même d'avoir pu les conserver parmi nous durant cette période relativement courte et de leur avoir ainsi permis de contribuer d'une façon magnifique à la vie de notre pays. Nos vœux de longue vie et de bonheur les accompagnent.

Si l'on n'arrête pas sa réflexion, il semble parfois que la guerre soit restée bien loin en arrière et on s'impatiente lorsque surgissent des conséquences du conflit, en apparence injustes ou pénibles. Il suffit toutefois de se rappeler que le Japon a capitulé il y a à peine un peu plus de six mois pour constater qu'on a fait de grands progrès dans cette courte période vers le rétablissement d'un état de choses normal.

[M. Winters.]

Le programme de reconstruction au Canada se poursuit sans encombre. Le mérite en revient pour une grande part à la direction entraînée et compétente du ministre de la Reconstruction. On avait prévu un déséquilibre provisoire et une certaine mesure de chômage pour la période de reconversion et, en vérité, ces prévisions se sont réalisées en quelques cas; mais si nous comparons le chemin que nous avons parcouru et le niveau que nous avons atteint à ceux de tout autre pays du monde, nous sommes fondés à croire que nos problèmes sont entre bonnes mains. L'idéal, bien entendu, serait un embauchage intégral et une forte production et nous ne négligeons rien pour l'atteindre. A la lumière des résultats obtenus jusqu'ici, le pessimisme n'a pas sa place chez nous.

Dans l'étude de notre problème de reconversion, nous ne saurions passer sous silence les relations, en général, satisfaisantes, qui existent au pays entre patrons et ouvriers et que viennent mettre en lumière les conditions beaucoup moins favorables survenues en plusieurs autres pays depuis quelques mois. Nous devons dans ce domaine admettre le mérite qui revient à notre ministre du Travail (M. Mitchell) dont on s'accorde à reconnaître la droiture et la sincérité d'intention. Nous ne pouvons en général que nous féliciter de l'évident désir manifesté à la fois par les ouvriers et les patrons de collaborer en vue d'une solution mutuellement satisfaisante de leurs problèmes dans l'intérêt du pays. Espérons qu'il continuera d'en être ainsi et que nous n'aurons à déplorer qu'un minimum d'interruption au cours des temps difficiles qui s'annoncent.

Les régies, les règlements et les restrictions du temps de guerre disparaissent aussi rapidement que le permettent les conditions actuelles. La situation qui vient de se produire dans le domaine de l'acier, la rareté de matériel due à des grèves outre-frontières, nous démontre bien que les régies peuvent encore servir les intérêts de la nation en des circonstances exceptionnellement critiques. Les réalisations du Gouvernement dans le domaine de l'économie nationale, tant durant les années de guerre que depuis la clôture des hostilités, sont la meilleure preuve de son désir et de sa détermination d'exercer ses pouvoirs spéciaux dans l'intérêt du bien national. Nos concitoyens de toutes les classes de notre société, savent qu'on applique ces règlements à leur avantage et que le grand désir du Gouvernement est de les faire disparaître dès que les circonstances le lui permettront. Il est bien difficile pour le particulier de regarder au-delà de ses problèmes personnels. Les règlements adoptés ont sûrement causé des difficultés à certains individus mais, à tout prendre, les résultats sont heureux.